

Julliet 2023

FICHE D'APPRENTISSAGE

JOFA THEMATIC
REVIEWS



JOINING FORCES
For All Children



Co-funded by
the European Union

Examen thématique du projet JOFA : Soutien de Joining Forces aux organismes de protection de l'enfance au niveau du district

Joining Forces for Africa (JOFA)



ChildFund
Alliance



Terre des Hommes
International Federation

World Vision

CONTEXTE

Lors de la phase de proposition, les partenaires JOFA dirigeaient ou étaient fortement impliqués dans les comités et mécanismes de coordination de la protection de l'enfance aux niveaux national, régional et du district dans leurs pays respectifs. En particulier, les partenaires ont reconnu le rôle important que jouent les organisations et les organismes de district dans la fourniture de services de protection de l'enfance aux enfants, aux familles et aux communautés. Le projet a mis en évidence l'importance de soutenir les systèmes de protection et de réponse des districts, notamment en renforçant les mécanismes existants d'identification, de signalement et d'orientation, les services de protection de l'enfance et les services spécialisés (par exemple, les lignes d'assistance téléphonique pour les enfants et les services de prise en charge alternative). En plus de ces réponses, le projet visait à améliorer la communication sur les risques et les plans d'engagement communautaire.



Les connaissances et les compétences des acteurs formels et informels de la protection de l'enfance dans les zones cibles du projet JOFA ont été régulièrement améliorées grâce à diverses sessions de formation et à un soutien et un encadrement continus. Ces sessions de formation ont porté sur des sujets tels que la gestion des cas, le soutien psychosocial à base communautaire et les procédures opérationnelles standard (POS) pour l'identification, le signalement et l'orientation des cas de protection de l'enfance, entre autres.

Les équipes nationales ont également apporté leur soutien aux mécanismes de coordination aux niveaux national et infranational et ont participé à l'élaboration de normes nationales. Dans certains cas, le projet a également été en mesure d'offrir un soutien matériel pour couvrir les frais de transport et de fonctionnement des prestataires de services de protection de l'enfance, afin de leur permettre de remplir leur rôle avec cohérence et confiance au sein des systèmes de protection de l'enfance à l'échelon local.

INTERVENTIONS : UN APERÇU DE LA SITUATION DANS LES DIFFÉRENTS PAYS

 ETHIOPIE

Dans les sites cibles en Éthiopie, JOFA a travaillé en étroite collaboration avec les communautés de protection de l'enfance dans les communautés d'accueil et les camps de réfugiés afin de renforcer et de soutenir les systèmes de protection de l'enfance.

L'équipe a également veillé à l'implication directe des enfants dans ces systèmes par le biais de structures telles que les clubs d'enfants et les parlements d'enfants. Les membres du personnel chargé de la protection de l'enfance ont été formés à l'identification, au signalement et à l'orientation des cas de protection de l'enfance, ainsi qu'aux risques liés à la protection de l'enfance et aux mesures de protection sociale associées au COVID-19.

Les prestataires de services (tels que les travailleurs sociaux du gouvernement, les travailleurs para-sociaux et d'autres prestataires de services de protection de l'enfance) ont également bénéficié d'un renforcement de leurs capacités et d'une remise à niveau de leurs connaissances en ce qui concerne les procédures opérationnelles normalisées révisées de gestion des cas au

niveau communautaire, les mécanismes de signalement confidentiel et l'aide psychosociale.

L'équipe JOFA en Éthiopie a fourni un soutien technique et financier pour les réunions de coordination au niveau du district avec le groupe de travail sur la protection de l'enfance nouvellement créé, y compris les parties prenantes de divers organismes ou départements axés sur les enfants (par exemple, les affaires des femmes et des enfants, les parties prenantes de la justice et de la police, ainsi que les acteurs de l'éducation et de la santé) afin d'examiner les nouvelles SOP.

L'équipe a également apporté son soutien à trois lignes d'assistance téléphonique régionales.

Un membre du personnel du partenaire JOFA a fait part d'une amélioration de la rapidité des cas d'enfants signalés dans la communauté, ainsi que d'une collaboration améliorée et efficace entre les structures gouvernementales clés telles que l'éducation, la justice, la police, les affaires sociales et les affaires féminines.



KENYA

Au Kenya, le projet JOFA a travaillé avec les Area Advisory Councils (AAC), mis en place pour conseiller les administrations locales sur les questions liées à la protection de l'enfance. Avec la promulgation de la nouvelle loi sur l'enfance au Kenya en 2022, ces conseils ont changé de nom pour devenir des conseils consultatifs pour l'enfance (CAC), bien que leur composition soit restée similaire.

Ces conseils sont composés de parties prenantes issues d'institutions gouvernementales, d'institutions religieuses, d'ONG, d'organisations communautaires et d'autres entités associées. Le projet a affecté des ressources à la fourniture d'une assistance financière et matérielle aux organes de protection de l'enfance des districts, afin de les aider à couvrir les dépenses liées aux réunions, les coûts de déplacement (par exemple, le carburant et les véhicules), ainsi que les articles de bureau.

L'équipe JOFA propose une série de formations virtuelles et à distance pour aider les acteurs locaux à mieux comprendre leurs rôles et responsabilités en matière de protection de l'enfance. La formation, par exemple, a exploré les mécanismes existants de protection de l'enfance, les réponses appropriées et les questions de protection de l'enfance liées à COVID-19.

Un membre du personnel d'un partenaire de la JOFA a déclaré : "Nous les avons aidés à organiser ces réunions au fil du temps et à traiter les questions relatives aux enfants au fil du temps". Il est important de noter que les partenaires de la JOFA ont également été en mesure de suivre les questions identifiées vers les différents niveaux ou agences du gouvernement. La présence de différentes parties prenantes à la table des négociations a permis de multiplier les points de vue sur les questions ou les défis soulevés.

Le projet a également permis de renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance en ce qui concerne les lignes directrices pour la gestion des cas de



protection de l'enfance et l'orientation, ainsi que les procédures opérationnelles standard pertinentes pour la protection de l'enfance. Un membre du personnel d'un partenaire de la JOFA a déclaré qu'à Busia, ce travail "a permis d'améliorer la coordination, de maximiser l'utilisation des ressources existantes et d'améliorer le processus de gestion des cas".

Les partenaires de la JOFA ont travaillé à la mise en place ou à la relance du mécanisme communautaire de protection de l'enfance au niveau local, ce qui aurait contribué à la prévention de la violence contre les enfants et à l'identification et au signalement de la violence contre les enfants de la communauté au niveau national. À Busia, l'équipe a aidé à développer conjointement les voies d'orientation intégrées du comté, ce qui a permis d'améliorer le processus de gestion des cas et d'accroître l'utilisation des services de protection de l'enfance et des prestataires de services existants.

Le personnel des partenaires du JOFA a indiqué que son travail avec les organes de protection de l'enfance des districts avait permis à ces derniers de mieux comprendre leur rôle et d'améliorer leur fonctionnement. Certains organismes de protection de l'enfance de district mènent désormais des actions de sensibilisation aux questions de protection de l'enfance dans leurs communautés et documentent correctement les cas de protection de l'enfance dans le système de gestion de l'information sur la protection de l'enfance en ligne. Il a également été fait état d'un renforcement des renvois au système judiciaire par les acteurs au niveau communautaire.

 MALI

Au Mali, avant les interventions du JOFA, les acteurs du gouvernement local étaient en place pour intervenir dans les cas liés à la protection de l'enfance, mais leur mandat et leur rôle étaient mal compris. Au niveau communautaire, si certains mécanismes de protection de l'enfance étaient en place, ils n'étaient généralement pas bien organisés.

L'une des activités du JOFA consistait à évaluer les besoins en formation des travailleurs sociaux (du gouvernement et de la société civile) chargés des interventions de protection de l'enfance.

Sur la base de cette évaluation, l'équipe JOFA a planifié et mis en œuvre une formation au renforcement des capacités, y compris une formation à la gestion de cas, conformément aux normes nationales.

Ces travailleurs sociaux et acteurs de la protection de l'enfance de l'État et de la société civile ont également participé à toutes les formations sur la protection de l'enfance organisées au niveau communautaire afin de s'assurer qu'ils étaient informés des mécanismes communautaires en place et que la communauté reconnaissait les travailleurs sociaux et les autres acteurs comme des partenaires à part entière dans leur res-

ponsabilité partagée de garantir le bien-être de l'enfant. Le personnel du JOFA a travaillé en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux du gouvernement pour obtenir leur avis et leurs commentaires sur les interventions du JOFA et a repris certaines de leurs suggestions pour améliorer la programmation et les systèmes de gestion des dossiers.

Le projet a également travaillé pour soutenir les politiques et les plans d'action des réseaux de gestion des cas de Bamako, Ségou, Niono, San et Bandiagara, des réseaux qui couvrent toutes les communes en leur sein, plutôt que seulement celles dans lesquelles les activités du JOFA sont mises en œuvre.

Au Mali, le personnel des partenaires du JOFA a souligné l'importance de travailler en étroite collaboration avec les acteurs gouvernementaux de la protection de l'enfance dans le cadre d'un processus participatif dès le début des interventions du JOFA. La planification conjointe intentionnelle entre les équipes du projet JOFA, les travailleurs sociaux et d'autres acteurs a permis d'accroître la participation, de favoriser la collaboration et d'améliorer l'efficacité globale du projet en harmonisant les agendas.





SÉNÉGAL

Au Sénégal, l'équipe du JOFA a travaillé en étroite collaboration avec le Comité Départemental de Protection de l'Enfance (CDPE) dès le début du projet. La collaboration intentionnelle avec les principales entités gouvernementales chargées de la protection de l'enfance a permis de soutenir les activités du projet. Les relations de travail positives et le renforcement des capacités ont renforcé les perspectives de durabilité pour l'amélioration des structures et des processus de protection de l'enfance, en commençant par le niveau local. Le personnel des partenaires de la JOFA a indiqué qu'avant le projet, les différents acteurs de la protection de l'enfance utilisaient des formes ou des méthodes différentes pour rendre compte de leurs activités. C'est pourquoi les activités du projet JOFA ont donné la priorité à la mise en place de SOP, d'outils et de formulaires standard pour le signalement des cas de maltraitance ou de négligence, depuis le village et la communauté jusqu'aux niveaux appropriés du gouvernement. Au cours de ces activités de projet, les équipes de la JOFA ont directement impliqué les principales parties prenantes, telles que les comités villageois, les acteurs de la protection de l'enfance de la société civile et le CDPE. Les enfants ont également été consultés sur ces outils de signalement des problèmes de protection de l'enfance, qui ont également été adaptés pour être conviviaux et accessibles aux enfants.

Le projet JOFA a permis de former et de renforcer les capacités d'un large éventail d'acteurs de la protection de l'enfance en première ligne, tant au niveau du district que de la communauté, y compris des acteurs formels et non formels. Si les travailleurs sociaux du gouvernement ont reçu une formation importante dans le cadre du projet JOFA, d'autres acteurs ont également été inclus dans cette formation, comme les animateurs des centres d'accueil (qui offrent un refuge aux filles qui ont fui leur village pour échapper à des violations des droits de l'homme telles que le mariage précoce ou l'excision), les acteurs de la sécurité ou de la



défense, et les travailleurs communautaires qui fournissent des conseils en matière de santé sexuelle et génésique aux femmes et aux jeunes filles. Les participants ont reçu une formation sur les principes fondamentaux de la protection de l'enfance, notamment sur la manière d'identifier, de signaler et d'orienter les problèmes à l'aide des nouvelles procédures opérationnelles standardisées et des formulaires normalisés. Une partie de la formation a également consisté à recenser les différentes organisations de la société civile et les parties prenantes travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, ce qui a permis de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la protection de l'enfance. Les normes utilisées dans la formation ont été définies au niveau national, avec la contribution de l'Alliance JOFA, puis mises en œuvre au niveau local par les partenaires JOFA dans diverses communautés.

Le personnel des partenaires de JOFA au Sénégal a noté des améliorations tangibles dans le fonctionnement des comités communautaires de protection de l'enfance tout au long du projet. Ils ont également indiqué qu'au-delà de la formation proprement dite, le fait de réunir tous les acteurs de la protection de l'enfance (en particulier différentes OSC ou ONG) avait eu des effets bénéfiques considérables sur l'amélioration du travail en réseau, l'harmonisation des services et l'orientation vers d'autres organisations, en particulier celles qui travaillent avec des populations ou des besoins spécifiques.



UGANDA

En Ouganda, l'équipe du JOFA a travaillé en étroite collaboration avec une série de parties prenantes du gouvernement, de la société civile et de la communauté afin de renforcer les systèmes de protection de l'enfance aux niveaux local et communautaire. En particulier, le projet a travaillé en étroite collaboration avec les bureaux de développement communautaire, les bureaux de probation et de protection sociale (mandatés pour répondre aux problèmes des enfants au niveau du district), les bureaux de protection de l'enfance et de la famille, la ligne d'aide aux enfants de l'Ouganda et le ministère de l'égalité des sexes, du travail et du développement social, afin de leur apporter un soutien financier et matériel et de renforcer leurs capacités en matière de protection de l'enfance. Elle a également travaillé avec d'autres parties prenantes jouant un rôle dans la protection de l'enfance, telles que les chefs religieux, traditionnels et communautaires.

Le personnel du projet JOFA a souligné la valeur des bonnes relations de travail et l'engagement fort et général avec ces parties prenantes : "Nous avons travaillé avec eux pour leur faire comprendre qu'ils ont un rôle à jouer dans la protection de l'enfance, en les encourageant à l'intégrer dans leur travail quotidien".

L'équipe a également travaillé avec les acteurs de la police pour les aider à gérer les cas.

Les équipes de projet de la JOFA ont dressé la carte des différents prestataires de services dans les lieux ciblés et ont élaboré des voies d'orientation standard pour aider les acteurs de la protection de l'enfance à procéder à des orientations au cours de la gestion des dossiers. JOFA a également facilité les réunions du comité de bien-être de l'enfant, au cours desquelles différents partenaires se sont réunis pour discuter des questions et des structures de protection de l'enfance et se concerter sur les cas difficiles.

Dans les sites du projet à Kampala, où il existe d'importants problèmes de protection de l'enfance liés aux enfants des rues, à la maltraitance des enfants, à la pauvreté et à d'autres problèmes, tous les enfants ne sont pas en mesure d'accéder aux points d'orientation. Une partie du travail entrepris par le JOFA à Kampala a consisté à mettre en place deux centres d'action dans deux divisions qui hébergent le numéro vert national d'assistance téléphonique aux enfants, ainsi qu'un travail de sensibilisation aux politiques nationales de protection de l'enfance et aux voies de signalement et d'orientation. L'équipe a entrepris un travail de sensibilisation dans les communautés, les lieux de culte et d'autres endroits. Un membre du personnel de ChildFund a déclaré qu'après ces activités de projet, les gens étaient en mesure d'accéder à cette ligne d'assistance téléphonique et que les enfants commençaient à appeler eux-mêmes.



FACTEURS D'EFFICACITÉ DANS LE SOUTIEN DES PARTENAIRES JOINING FORCES SOUTIEN AUX ORGANES DE PROTECTION DE L'ENFANCE DES DISTRICTS

Le soutien apporté par le projet JOFA dans les différents pays pour renforcer les organismes de protection de l'enfance au niveau des districts a pris différentes formes, mais son efficacité a été stimulée par certains facteurs communs, notamment (1) une collaboration et une coordination étroites avec les acteurs formels et informels de la protection de l'enfance, (2) un travail participatif, et (3) un soutien ciblé et un renforcement des capacités des structures de protection de l'enfance existantes.

Collaboration et coordination étroites avec les acteurs formels et informels de la protection de l'enfance

Dans les différents pays du JOFA, l'importance d'une collaboration et d'une coordination étroites avec les acteurs formels et informels de la protection de l'enfance a été soulignée comme un facteur clé de l'efficacité de ce travail. Il s'agit d'impliquer les parties prenantes au niveau local et communautaire (y compris les chefs religieux et traditionnels, le cas échéant), les différents secteurs du gouvernement ayant un rôle ou une fonction de protection de l'enfance, et les enfants eux-mêmes. Un membre du personnel d'un partenaire de la JOFA a déclaré : "On ne peut pas tout faire tout seul. Ce travail nécessite une bonne coordination entre l'équipe du projet et les autres."

Travailler de manière participative

Dans ce contexte, plusieurs membres du personnel ont souligné l'importance de travailler de manière participative avec les parties prenantes de la protection de l'enfance afin de favoriser l'adhésion, la compréhension et le soutien des activités et des objectifs du projet, et de faciliter la durabilité. L'engagement de différentes parties prenantes à différents

niveaux, du niveau communautaire au niveau supérieur, a également permis aux équipes de projet de la JOFA d'identifier les problèmes de protection de l'enfance au niveau local et de travailler à la recherche de solutions impliquant plusieurs niveaux ou secteurs de gouvernance à partir de la base, au plus près des défis réels en matière de protection de l'enfance, plutôt qu'à partir du haut vers le bas. Au Mali, le



personnel des partenaires du JOFA a déclaré que la planification conjointe intentionnelle entre le JOFA et les travailleurs sociaux a permis une plus grande participation, une collaboration plus forte et l'harmonisation des agendas pour un engagement et une mise en œuvre plus efficaces.



Soutien ciblé et renforcement des capacités des structures existantes de protection de l'enfance

La fourniture d'un soutien ciblé et le renforcement des capacités des structures de protection de l'enfance existantes, telles que les CAA/CAC au Kenya et les CDPE au Sénégal, est un exemple de l'accent mis par le projet sur l'amélioration ou le renforcement des systèmes de protection de l'enfance, afin de fournir des avantages à long terme et plus durables au-delà de la durée du projet.

Un membre du personnel d'un partenaire de la JOFA a déclaré que la formation des acteurs locaux de la protection de l'enfance "sur leurs rôles et le fait qu'ils acceptent leurs rôles et connaissent leurs mandats et leurs limites a permis d'éviter les conflits et les chevauchements. Cela a été très, très important. Plusieurs membres de l'équipe JOFA dans les différents pays étaient convaincus que les systèmes mis en place grâce au projet JOFA continueraient à fonctionner à l'avenir.

DÉFIS ET OBSTACLES

Les principaux défis et obstacles étaient (1) la gestion d'attentes élevées, (2) la politique entre les ONG, (3) l'harmonisation des outils des partenaires, et (4) le financement et les ressources limités.

Gérer des attentes élevées

L'une des difficultés rencontrées par certaines équipes de projet dans leur travail de soutien aux organismes de protection de l'enfance au niveau du district a été de gérer les attentes élevées de certains organismes ou structures. Au Kenya, par exemple, un membre du personnel a expliqué que le financement limité du gouvernement pour les CAA/CAC signifiait que l'équipe de projet était très sollicitée, et que certaines demandes n'étaient pas réalisables pour le projet. Un membre du personnel du projet JOFA en Ouganda a déclaré que "les

structures ont beaucoup d'attentes lorsque le projet arrive - il est nécessaire d'aborder ces demandes et attentes très clairement dès le début sur ce que le projet peut et ne peut pas faire". La présence au sein des équipes JOFA d'un personnel ayant l'expérience du travail avec les différentes structures a été identifiée comme un facteur important dans la gestion de ces relations et de ces attentes.

Politique entre les ONG

Dans certains contextes, les partenaires JOFA ont également été confrontés à des difficultés pour gérer ce qu'une partie prenante a qualifié de "politique des ONG", liée au soutien des organismes de protection de l'enfance au niveau local et au niveau du district. Au Mali, par exemple, des difficultés sont apparues au début du projet concernant les "agendas concurrents"

ou les priorités et les plans des travailleurs sociaux existants et leur implication dans d'autres programmes menés par des ONG et dans des activités mandatées par l'État, ce qui a rendu difficile au départ l'établissement de liens avec les travailleurs sociaux. Pour résoudre ce problème, le projet JOFA a entrepris des sessions de planification conjointes avec les travailleurs sociaux afin d'harmoniser le calendrier et la planification des activités prioritaires et de s'assurer que les travailleurs sociaux pouvaient facilement participer aux activités du JOFA. Au Kenya, un membre du personnel d'un partenaire du projet JOFA a déclaré que les chevauchements ou la concurrence constituaient un défi constant : "Vous avez l'impression de les former et vous apprenez un mois plus tard qu'une autre ONG les forme".

Harmonisation des outils des partenaires

La coordination et la collaboration avec différents acteurs et partenaires ont été, comme indiqué ci-dessus, un facteur clé de l'efficacité du projet en matière de soutien aux organismes de protection de l'enfance au niveau local et du district. Toutefois, dans certains contextes, cela a posé des problèmes d'harmonisation des procédures opérationnelles standard et des outils d'orientation et de gestion des cas entre différents acteurs qui avaient peut-être déjà mis en place leurs propres outils et processus, et qui étaient parfois attachés à ces outils et processus.

Financement et ressources limités

Certains membres du personnel des partenaires du JOFA ont noté l'énormité des besoins en matière de protection de l'enfance, par rapport au budget limité du projet, et le sous-financement des différents acteurs de la protection de l'enfance, y compris les départements ou agences du gouvernement. Cela signifie que même lorsque les organes de protection de l'enfance des districts fonctionnaient, il y avait encore des obstacles à l'accomplissement des renvois et à la gestion efficace des cas. Au Sénégal, les agents de protection de l'enfance n'avaient qu'une capacité limitée à se rendre de manière proactive dans les villages pour échanger avec les comités de protection des villages et suivre les cas de protection de l'enfance. Dans un pays JOFA, un membre du personnel a déclaré : "Nous avons fait part de certaines préoccupations aux autorités, mais elles n'avaient pas les fonds nécessaires. Certains problèmes n'ont pas pu être résolus". En Ouganda, par exemple, le soutien financier apporté à la police et aux agents de protection de l'enfance était minime, ce qui a parfois affecté la gestion des cas, car certains d'entre eux n'ont pas pu être pris en charge en temps voulu, la police ou les agents ayant essayé de trouver des ressources auprès d'autres sources. L'importance d'une programmation complémentaire liée à la défense du budget a été soulignée comme une stratégie permanente pour relever ces défis.



LEÇONS CLÉS

1. Répondre aux attentes des organismes de protection de l'enfance du district (et d'autres acteurs clés de la protection de l'enfance) concernant ce que le projet peut ou ne peut pas fournir ou traiter est une étape cruciale au début de ces interventions.

2. L'engagement participatif, ainsi que la planification conjointe, la coordination et la collaboration entre une série d'acteurs de la protection de l'enfance sont importants pour éviter les doubles emplois, promouvoir l'adhésion et renforcer les perspectives de durabilité. L'engagement de différents secteurs et acteurs est également utile pour apporter une variété de perspectives à la table, ce qui peut aider à coordonner et donc à renforcer les réponses en matière de protection de l'enfance.

3. Travailler au renforcement des structures de protection de l'enfance existantes dans les districts, telles que les CAA/CAC au Kenya et les CDPE au Sénégal, est une approche utile car elle est susceptible de développer et de renforcer les capacités et les systèmes au-delà de la durée de vie du projet.

4. La valeur de l'approche du projet JOFA réside en partie dans la possibilité de suivre les questions soulevées au niveau local ou du district, en les faisant remonter aux différents niveaux de gouvernement concernés.

5. Certains membres du personnel ont suggéré que les mécanismes communautaires de protection de l'enfance soient au premier plan des séances de sensibilisation et de retour d'information des communautés, où ils peuvent identifier les problèmes, suggérer des solutions communautaires et élaborer des recommandations réalisables.





Save the Children



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

